

## ÉCOLE ST-JEAN-BOSCO

### RÉUNION RÉGULIÈRE DU CONSEIL D'ÉTABLISSEMENT

Procès-verbal de la réunion régulière tenue le 14 juin 2005 à 18 h, à la salle du personnel, du 71 rue St-Jean-Bosco, Gatineau (Québec)

Sont présents : Michelle Lavigne, directrice    Sylvie Lépine, présidente  
Karim Benahra, parent                      Suzanne Deschênes, parent  
Léa Normandeau, parent                  Dominique Charest, enseignante  
Nathalie St-Pierre, parent              Julie Lapointe, trésorière et parent  
Karina Lapointe, enseignante  
Tina Manach, service de garde  
Jean-Michel Pitre, représentant de la communauté

Invitée :            Johanne Légaré, commissaire de la Commission scolaire

Sylvie Lépine préside cette neuvième séance du Conseil d'établissement (ci-après le C.E.)

#### 1. Ouverture de la séance et vérification du quorum

Le quorum est respecté et la réunion débute à 18h 10.

#### 2. Lecture et adoption de l'ordre du jour.

**C.E. 04-05-37** Sur proposition de Karim Benahra, appuyée de Suzanne Deschênes, l'ordre du jour est adopté.

#### 3. Adoption du procès-verbal du C.E. du 10 mai 2005

**C.E. 04-05-38** Sur proposition de Karim Benahra, appuyée de Suzanne Deschênes, le procès-verbal de la dernière réunion est adopté.

#### 4. Suivis de la dernière réunion

Michelle Lavigne déclare avoir augmenté le prix de l'agenda pour le déterminer à 7 \$ (comparativement à 6 \$).

**C.E. 04-05-39** Sur proposition de Karina Lapointe, appuyée de Tina Manach, ce prix est adopté.

#### 5. Priorités financières

Ce point est discuté de façon concurrente avec les points 6, 7, et 11, soit Budget de l'école, Bilan annuel et Rapport de la trésorière.

Julie Lapointe explique aux membres le Rapport budgétaire des campagnes de financement du 30 juin 2004 au 14 juin 2005, dont le solde s'établit à 10 512.20 \$. Elle explique en détail les entrées du mois de juin. Julie Lapointe explique également le rapport budgétaire du budget de fonctionnement du C.E. pour la période du 1 janvier 2005 au 14 juin 2005.

Le bilan pour les levées de fonds 2004-2005 est aussi présenté aux membres.

Michelle Lavigne soumet que 238 recueils Mille et un rêves ont été vendus sur 400.

Léa Normandeau suggère d'envoyer une copie du recueil aux donateurs.

Michelle Lavigne souligne qu'une lettre de remerciement a été envoyée aux donateurs et aux Chevaliers de Colomb.

#### 6. Budget de l'école

Ce point a été discuté précédemment.

#### 7. Bilan annuel

Ce point a été discuté précédemment.

#### 8. Rapport de la représentante de l'OPP

Il n'y a pas eu de réunion depuis la dernière rencontre du C.E.

#### 9. Rapport de la représentante au comité de parents

Il est mentionné que Denise a quitté et que le poste de représentante n'a pas été comblé.

#### 10. Rapport de la représentante au comité EHDAA

En l'absence de Manon, Léa Normandeau s'adresse aux membres et déclare que Jacques Bouchard, athlète en fauteuil roulant, a pris la parole et qu'il a proposé d'être parrain de l'école Notre-Dame. Elle avise également les membres que la conférence de Mme Grenier à Montréal est annulée.

#### 11. Rapport de la trésorière

Ce sujet a été discuté au point 5.

#### 12. Mot de la présidente

Sylvie Lépine s'adresse aux membres. Elle a communiqué avec les responsables de Appétit Midi, un service de traiteur. Ces derniers offre un contrat exclusif de deux ans et propose un menu composé de différents repas par périodes de trois mois. Il n'y a pas de

quantité minimum exigée. Le coût serait de 4,50\$ par repas, comprenant le jus, le dessert et le repas principal. Ils offrent la livraison et le service sur place. Les parents sont libres de s'inscrire ou pas, et s'ils s'engagent, cela serait pour une période de trois mois. Les parents peuvent choisir la ou les dates auxquelles les enfants puissent bénéficier du service.

Léa Normandeau propose une résolution pour que le C.E. puisse signer un contrat de deux ans avec Appétit Midi pour les années 2005-2006 ainsi que 2006-2007.

**C.E. 04-05-40** Sur proposition de Léa Normandeau, appuyée de Karim Benahra, ce service est adopté.

Michelle Lavigne déclare que des mesures seront prise pour éviter que des enfants souffrent d'allergies alimentaires.

Sylvie Lépine soumet qu'un parent a approché un employé du Collège Héritage afin de voir si une activité parascolaire en anglais ne pourrait être mise sur pied.

Les membres discutent de la possibilité de différentes activités parascolaires.

Mot de la directrice

Michelle Lavigne souligne que deux chèques-cadeaux seront offerts en tirage lors du souper au restaurant.

Michelle Lavigne énumère également les activités de fin d'année et souligne qu'il y aura graduation pour les élèves de maternelle.

Elle déclare également vouloir former un troisième groupe de deuxième année. La demande a été présentée officiellement, mais elle n'a pas encore obtenu de réponse. Dans le cas d'une réponse négative, elle demandera si certains élèves sont intéressés à changer d'école sur une base volontaire. Sinon, elle présentera en temps voulu une autre solution.

Mot des enseignants

Aucun.

Mot de la représentante du service de garde

Tina Manach remercie pour les gâteaux.

Michelle Lavigne informe les membres que Tina quitte le service de garde pour entreprendre des études universitaires.

13. Varia

Sylvie Lépine remercie Suzanne Deschênes pour sa contribution au C.E.

Léa Normandeau déclare qu'elle sera de nouveau représentante de la communauté l'an prochain.

14. Levée de la séance

**C.E. 04-05-41** L'ordre du jour étant épuisé, sur proposition de Karina Lapointe, appuyée de Suzanne Deschênes, la séance est levée par la présidente à 19h.

Sylvie Lépine,

Michelle Lavigne,

---

Présidente

---

Directrice, école St-Jean-Bosco.